

Communiqué de presse - mardi 23 février 2010 – Le Collectif des déboulonneurs

Mardi 9 mars 10 heures : conférence de presse au bistrot d'Eustache, salle à l'étage (37 rue Berger)

Vendredi 12 mars 9 heures : procès de deux (huit ?) Déboulonneurs pour l'action de janvier 2008 - Palais de justice de Paris (13e chambre/2)

Le Collectif des déboulonneurs pratique la désobéissance civile contre le système publicitaire. Une action de barbouillage de panneaux se déroule chaque fin de mois dans plusieurs villes en France. Ce type d'action symbolique vise à dénoncer les multiples renoncements des pouvoirs politiques face à la publicité extérieure et à ses professionnels. A nos yeux, de telles actions sont nécessaires et légitimes. Pour la troisième fois depuis sa création en 2005, le Collectif de Paris est appelé à répondre de ses actes devant la justice. Ce sera le **onzième procès** au niveau national.

Lors de ce procès, nous aurons pour **témoins**, de toute obédience politique :

- Claude Got : Médecin et professeur honoraire de la Faculté de Médecine de Paris-Ouest
- Chantal Jouanno : Secrétaire d'Etat à l'Ecologie
- Hervé Kempf : Essayiste, auteur notamment de "Comment les riches détruisent la planète" et de "Pour sauver la planète, sortez du capitalisme"
- Jacques Muller : Sénateur Vert du Haut-Rhin rattaché au groupe Socialiste.

Notre **avocat** sera Maître William Bourdon (01 42 60 32 60), spécialiste, notamment, des droits de l'homme.

Ce procès fait suite au barbouillage de 6 panneaux publicitaires le 26 janvier 2008 sur les Champs Élysée à Paris. Alors que huit personnes avaient effectivement agi et avaient été contrôlées par les forces de l'ordre, seules deux, choisies au hasard, avaient finalement été interpellées et emmenées au commissariat. Tous les militants revendiquaient pourtant leur acte et sont toujours prêts à en assumer les conséquences. Aujourd'hui, le parquet poursuit ces **deux militants**. Les **six** autres se porteront bien évidemment **comparants volontaires** lors de l'audience.

Ce procès sera l'occasion de faire le point sur **l'actualité politique** qui a été riche en 2009 autour de l'affichage publicitaire. Le triste épisode du Grenelle de l'Environnement devrait se clore avec le passage à l'Assemblée Nationale dans les mois prochains.

Nous organisons une **conférence de presse** pour vous présenter les enjeux de ce procès mardi 9 mars à 10 heures à l'étage du bistrot d'Eustache (37 rue Berger). Merci de confirmer votre présence (**Contact presse : Nicolas - 06 62 60 06 12 deboulonneurs.paris@no-log.org**)

Vous pourrez trouver un **aperçu des travaux** réalisés par le Collectif des Déboulonneurs dans le cadre du Conseil National du Paysage et du Grenelle de l'Environnement sur le site web. Par ailleurs, des **reportages sur l'action de janvier 2008** ayant déclenché le procès sont également disponibles : <http://www.deboulonneurs.org/article403.html>